



Syndicat National
des Médecins Homéopathes Français

Paris, le 29 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNMHF renouvelle sa demande d'entretien avec Mme la ministre de la Solidarité et de la Santé

Dans l'édition de *Paris Match* du 25 avril 2019, Madame la ministre de la Solidarité et de la Santé, Agnès Buzyn est interviewée sur les « fake news médicales ». A la question « *Et que penser de l'homéopathie* », la ministre répond par une charge contre cette thérapeutique*.

Le SNMHF (Syndicat national des médecins homéopathes français) se déclare surpris par ces propos sans réserve ni impartialité, qui surviennent au moment où la ministre a elle-même chargée la Haute Autorité de Santé d'une évaluation de l'homéopathie. Le SNMHF relève que sa réponse reprend sans nuance les arguments caricaturaux des organisations qui ont orchestré la lutte contre l'homéopathie, au mépris des pratiques médicales comme des attentes des Français en termes de diversité de l'offre de soins.

Le SNMHF rappelle qu'il a sollicité un rendez-vous avec la ministre, dès le début de cette crise, mais qu'elle n'a à ce jour pas accepté de recevoir ses dirigeants. Cette prise de position dans un média de grande diffusion conduit le SNMHF à renouveler cette demande et à espérer être cette fois entendu afin d'avoir avec la ministre un réel dialogue sur la place de l'homéopathie dans la pratique médicale aujourd'hui.

Contacts presse :

Dr Charles Bentz, président du SNMHF, dc.bentz@hotmail.fr, tél. 06 07 64 64 01
Relations presse p/o SNMHF : Jean Remy, jean.remy@intelligible.fr, tél. 06 75 91 38 15

A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net

* Citation de Mme Agnès Buzyn, Paris Match, 25 avril 2019

« - Et que penser de l'homéopathie ?

- Une partie des Français y sont très attachés et ont l'impression sincère que les produits homéopathiques sont efficaces. Pour autant, à ce jour, aucune étude n'a permis d'établir une preuve scientifique de leur efficacité thérapeutique, qui serait plutôt de type placebo. On peut se poser la question de l'intérêt pour la santé publique qu'auraient certains malades à se soigner par effet placebo, sans avoir excessivement recours aux médicaments... Mais on peut aussi s'interroger : si les produits homéopathiques ne sont pas nocifs en eux-mêmes, détourner les patients de la médecine réellement efficace en donnant une forme de légitimité à des thérapies qui ne produisent aucun effet scientifiquement prouvé est une pente dangereuse. L'homéopathie en France doit-elle toujours être remboursée ? Le problème est qu'elle n'a jamais été évaluée avec la même rigueur que les médicaments avant sa mise sur le marché. J'ai donc demandé à ce qu'elle le soit scientifiquement : si elle est utile, elle restera remboursée, sinon elle ne le sera plus. »